



Accueil de Loisirs Mode d'emploi

2019
2020

Chers Parents,

Comme chaque année, le dossier d'inscription aux différents services de l'Accueil de Loisirs est à renouveler pour la période 2019-2020. Il est valable du 5 juillet 2019 au 3 juillet 2020 ! Il doit être retourné auprès de l'équipe de direction pour le **28 juin au plus tard**.

Nous vous rappelons qu'il est indispensable de nous fournir les documents suivants, datés et signés :

- Dossier d'inscription
- Autorisations parentales
- Fiche sanitaire de Liaison et copie du carnet de vaccination
- Avis d'imposition 2019 (à retourner avant le 30/09/2019)
- Attestation d'assurance extrascolaire
- Attestation de scolarité pour les enfants de moins de 3 ans

La répartition des groupes se fait en fonction de la classe des enfants sur l'année scolaire en cours. Donc, un enfant en grande section maternelle sur l'année scolaire 2018-2019 rejoindra le groupe « Primaire » à la rentrée de septembre. Ceci dans un but de permettre aux enfants d'apprécier au mieux les activités proposées.

Pour rappel, les inscriptions pour le périscolaire et la restauration scolaire se font le mercredi de la semaine précédente. Toute annulation, sauf sur présentation d'un certificat médical, sera facturée.

Les enfants inscrits uniquement à la restauration scolaire sont automatiquement comptabilisés sur du périscolaire le midi (forfait mensuel).

Les périodes d'inscriptions pour les vacances scolaires sont définies comme suit :

- Vacances d'Automne : du 30 septembre au 4 octobre 2019
- Vacances d'Hiver : du 27 au 31 janvier 2020
- Vacances de Printemps : du 23 au 27 mars 2020
- Vacances d'été : du 2 au 12 juin 2020

La structure est fermée :

- Vendredi 30 août 2019
- Du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020
- Le vendredi 22 mars 2020 (Pont de l'Ascension)
- 3 semaines en août 2020. Les dates seront définies ultérieurement.

Sur le site de la mairie (www.saint-lye.fr), vous pourrez trouver :

- Le dossier d'inscription
- Un document pour les inscriptions au périscolaire, la restauration et les mercredis.
- Les programmes d'animations des mercredis et des vacances

L'équipe de Direction
Laure et Guillaume